

Intervention de Mme Catherine Aliquot-Vialat
Conseillère municipale groupe « J'aime St Pierre du Perray »
sur le point 2.2
du Conseil municipal du 19 juin 2025

Le vote du Compte administratif, **c'est l'instant de vérité**. C'est logiquement, si les comptes sont sincères, une photographie des opérations financières de l'année concernée : combien d'argent est rentré dans les caisses de la commune et comment il a été dépensé.

Ce ne sont plus des promesses en l'air ou des intentions. C'est le réel.

Les différences sont parfois flagrantes avec les beaux discours et les budgets prévisionnels.

- Un exemple : l'argent consacré à la réhabilitation des équipements sportifs : Parc des sports + complexe Lachenal.

Lorsqu'au moment du B.P. (Budget Prévisionnel) je rappelais les **2,537 Millions d'€** reçus de l'agglomération GPS dans le cadre de la CLECT **pour la remise en état de ces équipements**, je vous disais que seulement 200 000 € avait été consacrés à ces réhabilitations en 2023, et que 800 000 € avaient été prévus en 2024. Dans les faits ce sont seulement 175 000 € (175 124,02 € exactement) qui ont été consacrés à ces remises en état en 2024. Ce qui fait que sur les 2,537 Millions d'€ versés par l'agglomération GPS pour que nos équipements soient remis à niveau, seulement 375 000 € ont été consacrés à leur objet depuis la reprise de la gestion de ces équipements par la commune, et surtout que les 2,2 Millions d'euros restants sont engloutis dans le budget général de la commune !!!

Ne pas entretenir régulièrement, c'est attendre le délabrement des structures et à terme avoir des équipements inexploitable. Les sportifs ne sont pas respectés à St Pierre du Perray !

- Autre exemple : les subventions aux MAM (**Maisons d'Assistantes Maternelles**), la Cabane des curieux et l'Ilot papillons, votées respectivement à 9 600 € et 4 800 € pour 2024 ne figurent pas dans le Compte administratif 2024.
- Pour la vidéo protection, seulement 13 000 € dépensés sur l'enveloppe déjà faible de 21 600 €. La Police municipale n'est dotée que de 6 policiers municipaux pour 9 budgets. Notre protection n'avance pas.
On est loin des promesses de début de mandat d'une Police municipale de 10 policiers municipaux.

Le million d'euros récupéré de la vente d'éléments du patrimoine communal, principalement la vente de l'espace « ancienne Mairie » à un promoteur foncier a déjà été dilapidé en fonctionnement. Les dépenses de fonctionnement ont bondi de 10% en 2024 par rapport au C.A. 2023, passant de 15,5 Millions d'€ à 17 Millions d'€ de dépenses. Les ventes de patrimoine ne vous servent qu'à équilibrer le budget.

La conjoncture n'est déjà pas favorable, de ces périodes où il faudrait être particulièrement vigilant sur les dépenses, surtout les dépenses récurrentes de fonctionnement.

Au lieu de cela, votre gestion est celle d'**un panier percé**. Autant vous avez d'argent, autant vous dépensez. Et le pire, c'est que cette dépense est faite en fonctionnement, c'est-à-dire en confort passager, même pas dans des investissements qui pourraient profiter aux St Perrayens et faire avancer leur ville en nouveaux équipements, durables dans tous les sens du terme.